



Haut-parleur : qui fait quoi ?

Commission Enfance jeunesse

Comité de pilotage Enfance

Comité de pilotage de l'ODPE

DECIDER de la stratégie générale et des moyens à donner pour la réalisation du projet

INTEGRER les résultats de cette concertation dans les politiques publiques du CG 29

La chef de projet :

COORDONNER l'avancée du projet,

METTRE EN OEUVRE les décisions,

FAIRE LE LIEN entre les différents groupes

Relais en cas de questions plus stratégiques

avec **la directrice de projet.**

L'animateur de la compagnie Alter Ego :

CONSEILLER la chef de projet pour faire avancer le projet,

ANIMER (et restituer) les ateliers publics Haut-parleurs

Groupe Projet Haut-parleurs

MOBILISER les parties prenantes

ELABORER des propositions concrètes sur la forme de la démarche et sur les thématiques à aborder

EVALUER la démarche

Ateliers Haut-parleurs

Espaces de débat public sur les questions de protection de l'enfance entre élus, professionnels et usagers

CONFRONTER les points de vue des parties prenantes sur les sujets imaginés par le groupe projet

Les différents groupes impliqués dans le projet Haut-parleurs

Pour ce qui concerne la définition de la stratégie du projet :

Nb : ces 3 premiers groupes ne sont pas constitués spécifiquement pour le projet Haut-parleurs, mais un point à l'ordre du jour de ces instances peut être consacré si besoin à ce projet.

1. La commission enfance jeunesse

Composition : Conseillers généraux participants à la thématique enfance jeunesse, Directeur général adjoint à la Solidarité, Directrice enfance et famille

Rôle : Préparer les décisions de l'Assemblée Départementale relatives à la protection de l'enfance. Par rapport au projet Haut-parleurs en tant que tel : naissance du projet suite à une commande politique, implication des élus pour participer aux ateliers, restitution des ateliers.

2. Le comité de pilotage enfance

Composition : les 2 directeurs généraux adjoints à la Solidarité, la Responsable de Territoire référente sur les questions de l'enfance, la Directrice et la directrice adjointe de la DEF

Rôle : Prendre toutes les décisions relatives à la coordination des projets dans le domaine de l'enfance entre les territoires d'action sociale et la Direction Enfance et Famille.

3. Le comité de pilotage de l'Observatoire de la protection de l'enfance

Composition : représentants des partenaires de la protection de l'enfance sur le département (Association, Justice, Santé, Etat et organismes sociaux, famille et jeunes, CG)

Rôle : Prendre toutes les décisions relatives à la mise en œuvre des projets de l'ODPE pour faciliter leur aboutissement.

Pour ce qui concerne la déclinaison de la stratégie en propositions concrètes :

4. Le Groupe projet Haut-parleurs

Composition : 1 représentant DEF, MAIS, PMI, Territoires d'action sociale, le chargé de mission jeunesse / développement durable, 1 chargé de mission démocratie participative du cabinet, 2 représentants des familles et des jeunes, 2 représentants de l'ODPE intéressés par la démarche, 1 ou 2 élus de la commission enfance jeunesse, 1 représentant de la Direction de la communication et de la DAPI

Rôle : apporter toutes les ressources nécessaires à la réussite du projet et notamment :

- communiquer sur le projet pour en faire comprendre la philosophie,
- aider à mobiliser les usagers, les professionnels ou les élus pour favoriser leur participation,
- suivre l'avancée du projet pour pouvoir diffuser l'information
- enrichir la démarche par des apports théoriques ou des propositions pratiques d'ajustement
- participer à l'évaluation de la démarche
- recueillir d'autres initiatives de participation développées en protection de l'enfance.

Pour ce qui concerne la mise en oeuvre concrète :

5. Les Ateliers Haut-Parleurs

Composition : des parents et des jeunes « usagers » des services de protection de l'enfance, des élus du Conseil général, des professionnels de la DEF, des professionnels (des TAS, assistantes familiales, partenaire), un chercheur.

Rôle : Faire ressortir, sur les problématiques en lien avec le 4^{ème} schéma enfance famille jeunesse,

- les ressources et les contraintes rencontrées par chacun,
- les propositions, innovations susceptibles d'améliorer le service rendu aux jeunes et aux familles.

En s'appuyant sur les ressources et la créativité des participants.